

Délibération n°29.04

L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 04 octobre, le conseil communautaire, convoqué le 28 septembre 2022 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
53

Nombre de votants :
53
(Frédéric BONNICHON et Lionel
CHAUVIN ne prennent pas part au
débat et au vote)

Date de convocation :
28 septembre 2022

Date d'affichage de la liste des
délibérations :
12 octobre 2022

**Objet : Rapports annuels 2021
retraçant la gestion des sociétés
d'économie mixte locales
(SEML) et sociétés publiques
locales (SPL) dont RLV est
membre :
La SPL Clermont Auvergne**

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHASSAGNE Eugène, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MESSEANT Jean-François, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, **titulaires.**
Mme Arlette GRENIER, M Denis DAIN, Mme Béatrice ROUGANNE, M Franck ROULIN, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M CHANSARD Gérard a donné pouvoir à Mme HOARAU Catherine,
- M CHASSAING Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- M DUCHÉ Dominique a donné pouvoir à M MAGNOUX André,
- Mme MARTINHO Corinne a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- M VILLAFRANCA Grégory a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme Arlette GRENIER, conseillère communautaire suppléante,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M Denis DAIN, conseiller communautaire suppléant,
- M MELIS Christian, conseiller communautaire unique de Enval, remplacé par Mme Béatrice ROUGANNE, conseillère communautaire suppléante,
- M MICHEL Didier, conseiller communautaire unique de Varennes sur Morge, remplacé par M Franck ROULIN, conseiller communautaire suppléant.

Absents :

- M GAUTHIER Patrice,
- Mme LAFARGE Anne-Catherine,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- M WEINMEISTER Nicolas.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Mme BERTHELEMY Hélène

Rapport n°29.04 – Rapports annuels 2021 retraçant la gestion des sociétés d'économie mixte locales (SEML) et sociétés publiques locales (SPL) dont RLV est membre : La SPL Clermont Auvergne

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1524-5 alinéa 14,
Vu les statuts de la Société Publique Locale (SPL) Clermont Auvergne,

Considérant que la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans est membre actionnaire de la SPL Clermont Auvergne,
Considérant le rapport de gestion transmis par la SPL Clermont Auvergne pour l'exercice 2021,

Frédéric BONNICHON et Lionel CHAUVIN (qui a donné pouvoir à M BONNICHON), ne prennent pas part au débat et au vote.

Sur proposition du Vice-Président délégué à l'économie, à l'emploi et à l'attractivité, le conseil communautaire, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport de gestion 2021 de la SPL Clermont Auvergne.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 05 octobre 2022***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).



SPL Clermont-Auvergne
Société Publique Locale

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2021

Conseil d'Administration
Du 2 juin 2022

16^{ème} séance

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

SOMMAIRE

Editorial.....	4
1- Présentation.....	5
• Champs d'intervention	5
• Capital.....	5
• Gouvernance.....	6
• Ressources humaines.....	7
• Locaux	8
2- Actualité 2021.....	9
• Avancement des opérations	9
• Rémunération des opérations	10
• Réunions des instances.....	11
• Actualités sociales	12
3- Comptes annuels 2021.....	13
• Présentation synthétique des comptes	13
• Compte de résultats	14
• Bilan	16
• Commentaires de la direction.....	18
✓ Données clés.....	18
✓ Rémunération par donneur d'ordre.....	18
✓ Evolution de la rémunération.....	19
✓ Situation en 2021.....	20
✓ Faits marquants en 2022.....	21
4- Fiches projets	22
• Régénération urbaine du Quartier Saint-Jean	24
• Requalification urbaine du centre routier du Brézet	26
• Projet de Renouvellement Urbain (NPRU)- Quartier Saint Jacques Nord	28
• Projet de Renouvellement Urbain (NPRU)- Quartier Les Vergnes.....	30
• Projet d'aménagement du parc urbain résilient Galaxie Fontgiève	32
• Requalification de la ZAE de Lempdes	34
• Requalification de la ZAE de Cournon-Le Cendre	36
• Aménagement et requalification urbaine du Pôle Economique Secteur Nord	38
• Requalification du cœur de Ville de Riom	40
• Réorganisation de l'offre de stationnement en cœur de Ville de Ville de Riom	42

Accusé de réception en préfecture
663260070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

EDITORIAL



Marion Canalès
Présidente

En 2021, la SPL Clermont Auvergne a engagé ses premiers chantiers avec la création de la voie sud au Pôle Economique Secteur Nord pour le compte de Clermont Auvergne Métropole, et avec les travaux d'aménagement d'espaces publics pour la Ville de Clermont-Ferrand autour du nouveau Lycée Gergovie sur le Quartier Saint Jean.

De nouveaux mandats importants ont également été signés avec la Métropole pour l'aménagement du secteur de Sarliève Nord ainsi que sur le quartier du Brézet en vue de l'établissement d'un protocole de préfiguration d'un Projet Partenarial d'Aménagement avec l'Etat.

De plus, la SPL s'est vue confier la conduite d'une mission de préfiguration de la délégation de gestion des parkings métropolitains.

Autant de projets majeurs et structurants pour les collectivités qui consolident le positionnement et l'ingénierie de notre SPL pour écrire la ville de demain, durable et solidaire.

Les équipes se sont ainsi étoffées avec l'arrivée en 2021 de 2 nouveaux salariés.

2021 a été marquée par la 5ème vague de la crise Covid-19. De Delta à Omicron, les mesures sanitaires ont continué d'impacter le fonctionnement de la société et le management des équipes, qui malgré cela, ont poursuivi le pilotage des études en veillant au respect des orientations programmatiques, ainsi que méthodologiques et calendaires.

Après cinq années d'existence et la montée en puissance des opérations confiées à la SPL dont certaines arrivent en phases opérationnelles, nous avons amorcé fin 2021 une réflexion autour de la stratégie de communication et la création de notre nouvelle identité visuelle.

Enfin 2022 devrait voir aboutir la signature des premiers contrats de concession et ainsi conforter notre rôle d'aménageur opérationnel du grand territoire d'équilibre à l'ouest régional.

1- PRESENTATION

1.1 Champs d'intervention :

Créée en 2016 par la Ville et la Métropole Clermontoise, la SPL Clermont Auvergne est aujourd'hui l'outil d'aménagement opérationnel des collectivités locales qui composent son actionnariat : **Clermont Auvergne Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand, Vichy Communauté, la Ville de Vichy et Riom Limagne et Volcans.**

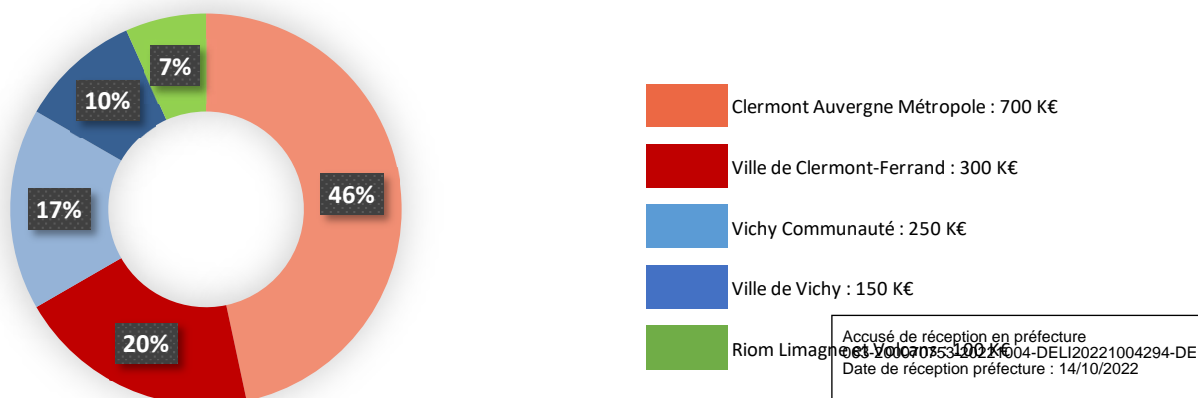
Elle agit pour la transformation et la requalification du territoire métropolitain de l'ouest Auvergne Rhône-Alpes, **dans le périmètre géographique stricte de son actionnariat, sans mise en concurrence préalable**, dans le cadre de prestations intégrées, autour des compétences suivantes :

- La réalisation de toutes études, missions de conduite d'opération ou de mandat au sens de la loi du 12 juillet 1985 relative à la Maîtrise d'Ouvrage et ses rapports avec la maîtrise d'œuvre ;
- La réalisation de toutes opérations et actions d'aménagements au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme,
- La réalisation de tous équipements d'infrastructures et de superstructures pour le compte de ses actionnaires,
- La réalisation de toutes opérations de construction de bureaux ou de locaux industriels destinés à la vente ou à la location, ou d'immeubles à usage d'habitation, y compris ceux bénéficiant de financements aidés par l'Etat, la location, la vente ou la location-vente de ces immeubles ;
- L'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tout moyen des immeubles et équipement réalisés ou mis à sa disposition par les actionnaires.

À cet effet, la société pourra passer toute convention appropriée, et effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus. Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

1.2 Capital :

Clermont Auvergne est une Société Publique Locale au capital de 1,5 million d'euros, divisé en 3 000 actions de 500 euros chacune. La répartition du capital est la suivante :



1.3 Gouvernance :

<p>CLERMONT AUVERGNE METROPOLE</p>	<p>Odile VIGNAL</p> <p>Christine MANDON</p> <p>Cécile BIRARD</p> <p>Henri GISSELBRECHT</p> <p>Jean-Christophe CERVANTES</p> <p>Claude AUBERT</p>	<p>Vice-Présidente de la Métropole, Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand, Administratrice d'AssembliA, Domia et d'Auvergne Habitat, Pole métropolitain Clermont Vichy Auvergne.</p> <p>Vice-Présidente de la Métropole, Maire d'Aulnat, AssembliA, PETR Grand Clermont</p> <p>Conseillère métropolitaine, Adjointe au Maire de Saint Genès Champanelle, Agence d'Urbanisme Clermont Métropole</p> <p>Vice-Président de la Métropole, Maire de Lempdes, AssembliA, Pole métropolitain Clermont Vichy Auvergne, SPL Clermont Auvergne Tourisme, STMC, SMACFA Syndicat Aéroport</p> <p>Conseiller métropolitain, Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand, AssembliA, EPF, Agence d'Urbanisme Clermont Métropole, Pole métropolitain Clermont Vichy Auvergne, PETR Grand Clermont</p> <p>Conseiller métropolitaine, Adjoint au Maire de Chamalières, Gestion 4 Conseil</p>
<p>VILLE DE CLERMONT-FD</p>	<p>Marion CANALES, Présidente</p> <p>Grégory BERNARD</p> <p>Cyril CINEUX</p>	<p>Adjointe au Maire, Conseillère déléguée de la Métropole, Présidente de la Fédération Régionale des EPL d'Auvergne Rhône-Alpes, Présidente d'assembliA, Domia, Pole métropolitain Clermont Vichy Auvergne, SAS La Maison du Gaucher, SCI Les baigneurs,</p> <p>Adjoint au Maire, Conseiller délégué de la Métropole, Président de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole, Administrateur d'assembliA, Vice-Président de l'EPF, Trésorier ADIL 63</p> <p>Adjoint au Maire, Vice-Président de la Métropole, Vice-Président SMTC</p>
<p>VILLE DE VICHY</p>	<p>Charlotte BENOIT</p>	<p>Adjointe au Maire, Vice-Présidente de Vichy Communauté, Vulcania, SEMIV</p>
<p>VICHY COMMUNAUTE</p>	<p>Frédéric AGUILERA</p> <p>François SENNEPIN</p>	<p>Président de Vichy Communauté, Maire de Vichy, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Président et Directeur de Vichy Habitat</p> <p>Vice-Président de Vichy Communauté, Maire de Bellerive-sur-Allier, Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne</p>
<p>RIOM LIMAGNE ET VOLCANS</p>	<p>Frédéric BONNICHON</p>	<p>Président de Riom Limagne et Volcans, Maire de Châtelguyon, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Président du</p>

1.4 Ressources humaines :

L'équipe :

1 transfert

Célia BEAULATON a été embauchée le 01/01/2021 au poste de secrétaire générale dans le cadre d'une convention de transfert signée avec assemblia.

1 départ

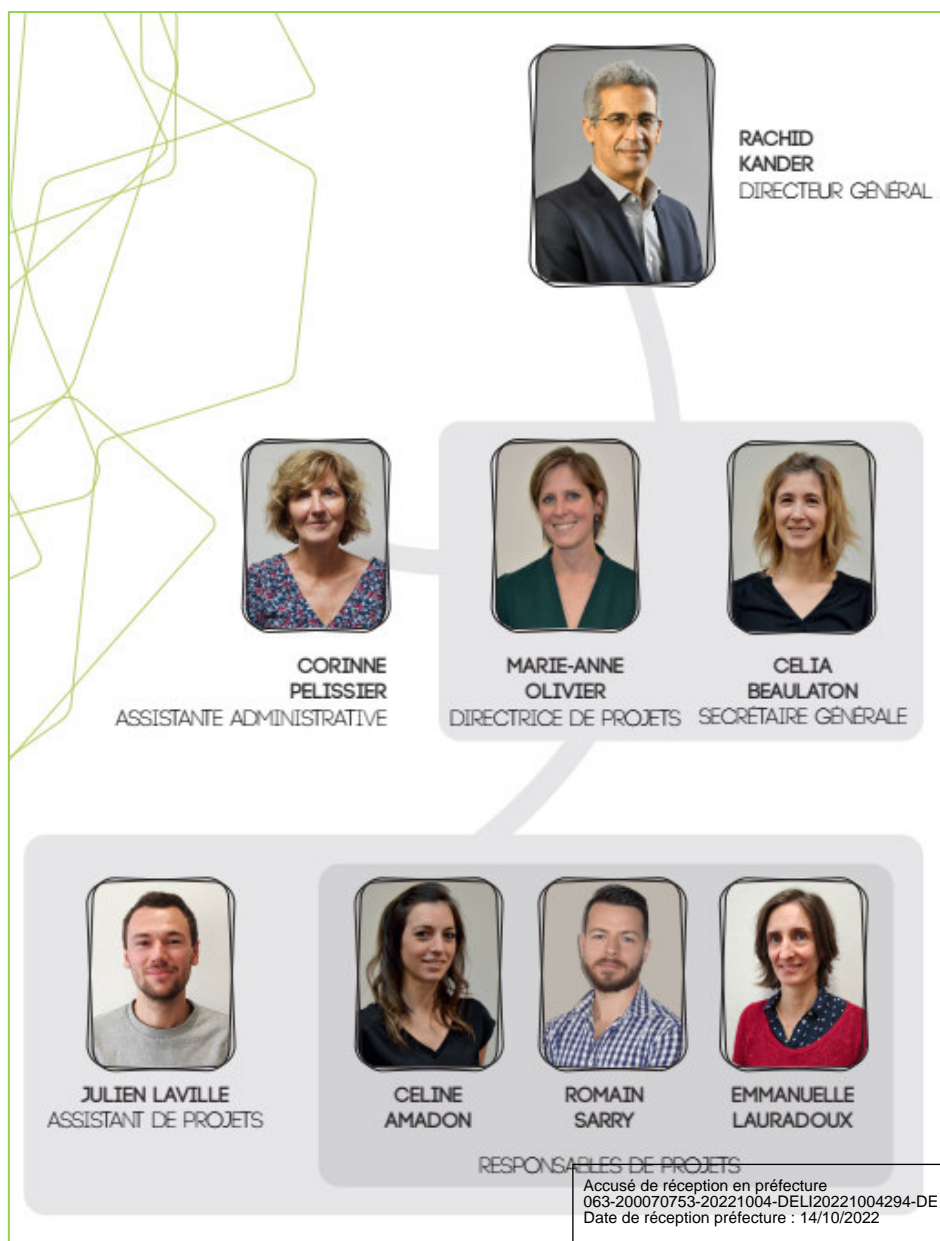
Clément SLAMA, assistant d'opérations, a quitté la société le 26/10/2021.

1 recrutement

Julien LAVILLE, ancien stagiaire « STRATAM » en 2020, a été embauché le 07/10/2021 au poste d'assistant d'opérations, en remplacement de Clément SLAMA.

Au 31 décembre 2021

La SPL Clermont Auvergne est constituée d'un Directeur Général en mandat social et de 7 salariés :



Les salariés mis à disposition :

La SPL Clermont Auvergne fait appel à une partie du personnel d'assemblia sur les fonctions supports et sur les missions des chargés d'opérations. Cette mise à disposition s'effectue sur la base d'une convention de mise à disposition de personnel, qui par ailleurs permet également aux salariés de la SPL d'intervenir ponctuellement sur des projets d'assemblia.

En 2021, cela représente **237 jours** mis à disposition correspondant à **1.19 ETP** :

 <p>Didier BOULET</p> <p>(15 j)</p> <p>DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT</p>	 <p>Catherine GUILBERT Congé maternité</p> <p>(36 j)</p>	 <p>Sébastien DUJON CDD</p> <p>(76 j)</p>	 <p>Magalie DUBOST</p> <p>(29 j)</p>	 <p>Patrick EUZET</p> <p>(12 j)</p>
<p>ASSISTANCE</p>		<p>RESPONSABLES DE PROJETS</p>		
		<p>COMPTABILITE – COMMERCIALISATION – JURIDIQUE – FONCIER (69 j)</p>		

1.5 Locaux :

La SPL Clermont Auvergne est locataire de surfaces de bureaux au sein des locaux d'assemblia.

Suite au transfert du contrat de travail de Mme Beulaton, un nouveau bureau a été loué à compter du janvier 2021. Au 31 décembre 2021, la **SPL Clermont Auvergne occupe 121 m² de surface**.

Par le biais d'une convention de mise à disposition de locaux et de matériels, la SPL verse à assemblia un loyer forfaitaire égal à 120 euros/m²/TTC/an qui comprend l'ensemble des charges liées aux locaux notamment fluides, énergies, taxes, assurances bâtiments, frais divers.

De plus, elle rembourse à assemblia les frais d'utilisation du matériel avec comme clé de répartition, le nombre de salariés. Sont concernés :

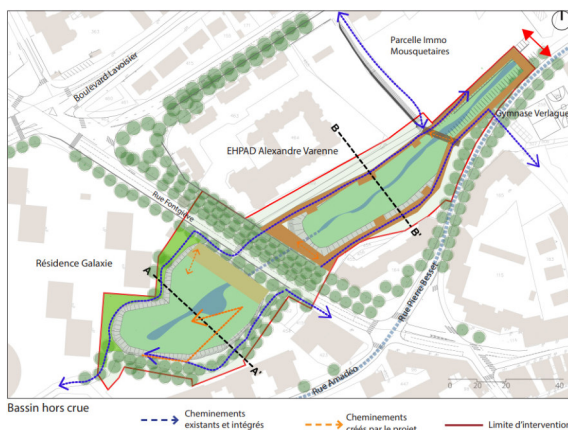
- les frais de reprographie (location et volume copies),
- les frais de courrier (location et affranchissement),
- les frais téléphoniques (location standard et lignes fixes)
- les frais informatiques (hébergement serveur et maintenance)

2- ACTUALITES 2021

2.1- Avancement des opérations :

⇒ 1 nouvelle opération a été signée en 2021 :

- **Projet d'aménagement du Parc Urbain Résilient de Galaxie-Fontgiève :**



Clermont Auvergne Métropole est traversée par de nombreux cours d'eau qui provoquent des inondations fréquentes, notamment dans les quartiers de Saint Alyre et des Carmes à Clermont-Ferrand.

Il a ainsi été décidé de confier un mandat d'études de 18 mois à la SPLCA pour l'aménagement de bassins d'orage sur le secteur Galaxie Fontgiève, sous la forme d'un parc linéaire résilient intégrant une ambition forte de requalification paysagère et environnementale de la Tiretaine.

⇒ 7 opérations ont été prolongées en 2021 par mandats n°2 ou avenants :

- Renouvellement des secteurs Saint Jacques Nord et Les Vergnes du nouveau programme de renouvellement urbain (mandats n°2) ;
- Requalification de la Zone d'activité de Cournon-Le Cendre (mandat n°2) ;
- Aménagement d'ensemble du Quartier Saint-Jean et premiers travaux d'espaces publics aux abords du futur Lycée Saint Jean et du futur gymnase (avenant n°1) ;
- Requalification de la Zone d'activité de Lempdes (avenant n°3) ;
- Requalification du Pôle Economique Secteur Nord (avenant n°4) ;
- Etude de faisabilité d'un ouvrage de stationnement et requalification des espaces publics à Riom (avenant n°2).

⇒ 2 opérations se sont terminées en 2021 :

- Réorganisation de l'offre de stationnement en cœur de ville de Vichy ;
- Requalification du Centre Routier du Brézet intégrant la construction d'un bassin de stockage-restitution ;

2.2- Rémunération des opérations :

VILLE DE CLERMONT-FD	Régénération urbaine du Quartier Saint-Jean	
	<i>Mandat d'étude et de travaux signé en 2020 + avenant 1 en 2021 Jusqu'en octobre 2022 pour les études et janvier 2023 pour les travaux</i>	163.9 K €
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	Requalification de la zone d'activités de Cournon-Le Cendre	
	<i>Mandat n°2 d'étude et de travaux signé en 2021 Jusqu'en décembre 2024</i>	58.9 K €
	Requalification de la zone d'activités de Lempdes	
	<i>Mandat d'étude et de travaux signé en 2018 + avenant 1 en 2019 + avenant 2 en 2020 + avenant 3 en 2021 Jusqu'en juin 2023</i>	22.4 K €
	Requalification de la zone d'activités du Pôle Economique Secteur Nord (PLCA et Ladoux)	
	<i>Mandat d'étude et de travaux signé en 2018 + avenant 1 en 2019 + avenants 2 et 3 en 2020 + avenant 4 en 2021 Jusqu'en juin 2022</i>	151.8 K €
	Requalification du centre routier du Brézet intégrant la construction d'un bassin de stockage restitution – Ilot Jules Verne	
<i>Mandat d'études signé en 2018 + avenant 1 en 2019 Fin de la mission en 2021</i>	3.2 K €	
	NPRU Saint Jacques	
	<i>Mandat n°2 d'études et de travaux signé en 2021 Jusqu'en octobre 2022</i>	90.4 K €
	NPRU Les Vergnes	
	<i>Mandat n°2 d'études et de travaux signé en 2021 Jusqu'en octobre 2022</i>	64.2 K €
	Projet d'aménagement du parc urbain résilient de galaxie-Fontgiève	
	<i>Mandat d'études signé en 2021 Jusqu'en décembre 2022</i>	34.2 K €
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	Requalification du cœur de Ville de Riom	
	<i>Mandat études signé en 2019 + avenant 1 en 2020 + avenant 2 en 2021 Jusqu'en avril 2022</i>	1.8 K €
VILLE DE VICHY	Réorganisation de l'offre de stationnement en cœur de ville de Vichy	
	<i>Mandat études signé en 2020 + avenant 1 en 2020 Fin de la mission en mars 2021</i>	5.8 K €
	TOTAL	596 K €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

2.3- Réunions des instances :

2 conseils d'administration :

Le 04/06

- Arrêt des comptes 2020 et examen du rapport de gestion 2020 ;
- Approbation du lancement d'une stratégie de communication (nouvelle identité visuelle, création d'une accroche et d'un site internet, ...)

Le 26/11

- Plan de suivi des affaires et budget prévisionnel 2021-2022 ;
- Engagement de la réflexion pour un portage SPLCA pour la gestion et l'exploitation des parkings ;

1 Assemblée générale :

Le 23/06

- Approbation des comptes 2020 et affectation du résultat ;
- Intervention de Madame Claire Guihéneuf, Directrice générale de BMa (SEM et SPL de Brest) pour présenter les actions brestoises en matière de rénovation énergétique des équipements publics.

2 Comités de suivi et d'analyse :

Les comités de suivi et d'analyse sont composés des DGS des collectivités actionnaires. Ils ont été mis en place suite à la volonté du Conseil d'Administration afin de conforter le principe du « in house » et du contrôle analogue.

Le 20/05

- Rapport de gestion et des fiches projets 2020 ;
- Plan de suivi des affaires et budget prévisionnel 2021 ;
- Nouvelles thématiques envisagées : gestion des parkings et transition énergétique ;

Le 23/11

- Préparation du conseil d'administration du 26 novembre ;

2.4- Actualités sociales :

La crise sanitaire :

Au niveau national, l'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre 2021, en dépit des **nouvelles vagues épidémiques du coronavirus COVID-19** qui ont touché la France en avril, en août et en novembre 2021. Ces vagues ont généré la mise en place de nouvelles restrictions : couvre-feu et confinement, néanmoins beaucoup plus légers que les précédents.

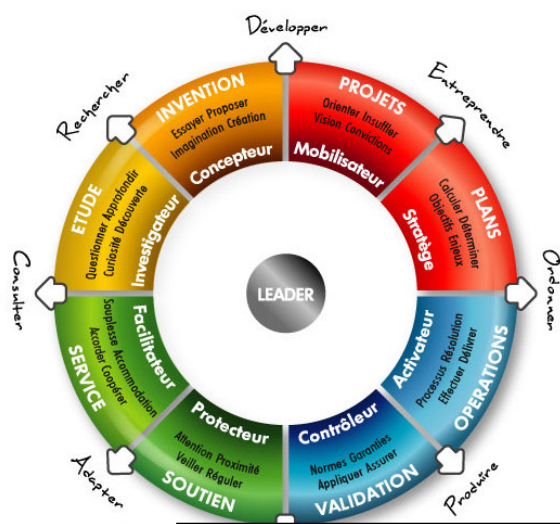
Les mesures sanitaires mises en place en octobre 2020 au sein de la société ont continué d'être appliquées en 2021, à savoir :

- Distribution de masques médicaux jetables à tous les salariés ;
- Mise en place d'un planning avec un jour en plus de télétravail par semaine, soit 3 jours au bureau et 2 jours en télétravail possibles ;
- Echanges dématérialisés privilégiés au maximum ;
- Télétravail pour les salariés considérés comme cas contact ;
- Aération fréquentes des bureaux et salles de réunion et respect des gestes barrières.

Concernant la garde des enfants, il a été convenu de ne pas faire de demande d'autorisation de chômage partiel ; l'adaptation des horaires et la pose des CP ou RTT sont privilégiés.

Les moments d'échanges :

- **Formation collective**, organisée les 7 et 8 octobre 2021 sur le métier opérationnel et financier de l'aménageur (organisme de formation : SCET) ;
- **Journée d'entreprise** organisée le 16 décembre 2021 :
 - Les enjeux et nouveautés sociales 2022 ;
 - La présentation et restitution des questionnaires « TLP-Navigator » animées par la société Losfor afin de mieux connaître son profil individuel ainsi que celui de ses autres collègues, et ainsi favoriser le travail partenarial et la cohésion de l'équipe.



Accusé de réception en préfecture
063-200070758-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

3- COMPTES ANNUELS 2021

3.1- Présentation synthétique des comptes annuels :

Les comptes de l'exercice écoulé, ouvert le 1er Janvier 2021 et clos le 31 Décembre 2021 ont été établis en application des règlements comptables prévus par la Commission Nationale de la Comptabilité.

Cet exercice comptable est marqué par un résultat négatif de **- 30 265 €**, après 4 années de résultats négatifs - 1 K€ en 2020, de - 153 K€ en 2019, -79 K€ en 2018 et -100K€ en 2017.

Le chiffre d'affaires de la SPL CLERMONT AUVERGNE pour l'année 2021 est de **601 766 €** (540 014 € en 2020).

Les produits d'exploitation s'élèvent à **618 350 €** alors qu'ils étaient de 550 363 € en 2020 soit une augmentation de 67 987 € (+12 %). Celui-ci comporte notamment :

- les rémunérations liées aux opérations d'aménagement : 601 766 €
- les reprises sur amortissements et autres produits : 16 583 €

Les produits financiers représentent **4 701 €** contre 4 638 € en 2020, dans la continuité des placements sur des comptes à termes mis en place en 2020.

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à **653 232 €** contre 556 367 € en 2020 soit + 96 865 € (+ 17 %). Cela provient essentiellement de l'augmentation de la masse salariale principalement liées aux nouvelles embauches.

	2021	2020	Évolution	
Chiffre d'affaires	602 K€	540 K€	+62 K€	+11,4%
Ventes + Production réelle	602 K€	540 K€	+62 K€	+11,4%
Marge globale	602 K€	540 K€	+62 K€	+11,4%
Charges de fonctionnement	140 K€	177 K€	-37 K€	-21,1%
Impôts et taxes	5 K€	4 K€	+1 K€	+36,5%
Charges de personnel	501 K€	371 K€	+130 K€	+35,2%
Dotations aux amortissements	6 K€	4 K€	+2 K€	+53,7%
Résultat d'exploitation	-35 K€	-6 K€	-29 K€	-481%
Résultat financier	5 K€	5 K€	+0 K€	+1,4%
Résultat courant	-30 K€	-1 K€	-29 K€	
Résultat exceptionnel	0 K€	0 K€	0 K€	
Résultat de l'exercice	-30 K€	-1 K€	-29 K€	

3.2- Compte de résultat :

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	601 766		601 766	540 014
	Chiffre d'affaires net	601 766		601 766	540 014
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			16 582	10 342
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1	6	
Autres produits					
	Total			618 350	550 363
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			139 777	177 242
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 241	3 840
	Salaires et traitements			357 796	264 931
	Charges sociales			143 348	105 723
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	5 530	3 598
		• sur actif circulant	provisions		
Autres charges	• pour risques et charges				
	Total			1 538	1 031
	Total			653 232	556 367
	Résultat d'exploitation	A		-34 881	-6 004
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			4 701	4 638
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			4 701	4 638
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Résultat financier	D		4 701	4 638
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B · C ± D)	E		-30 180	-1 366

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	92	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	92	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	176	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	176	
Résultat exceptionnel		F	
		-84	
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-30 265	-1 366
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

3.3- Bilan :


Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	7 500	7 500		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	2 400	985	1 414	
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	9 900	8 485	1 414	2 214
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		19 206	12 079	7 126	
	Immobilisations en cours					
		Avances et acomptes				
	TOTAL	19 206	12 079	7 126	11 857	
	Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	TOTAL					
Total de l'actif immobilisé		29 106	20 565	8 541	14 071	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes	217 311		217 311	301 942
	Créances ⁽²⁾	Clients et comptes rattachés	175 529		175 529	89 146
		Autres créances	143 346		143 346	19 648
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		318 876		318 876	108 794	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	5 856 148		5 856 148	4 325 615	
	TOTAL	5 856 148		5 856 148	4 325 615	
	Charges constatées d'avance	1 525		1 525	793	
Total de l'actif circulant		6 393 860		6 393 860	4 737 145	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		6 422 967	20 565	6 402 401	4 751 216	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients		

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

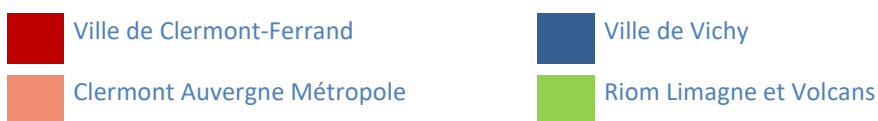
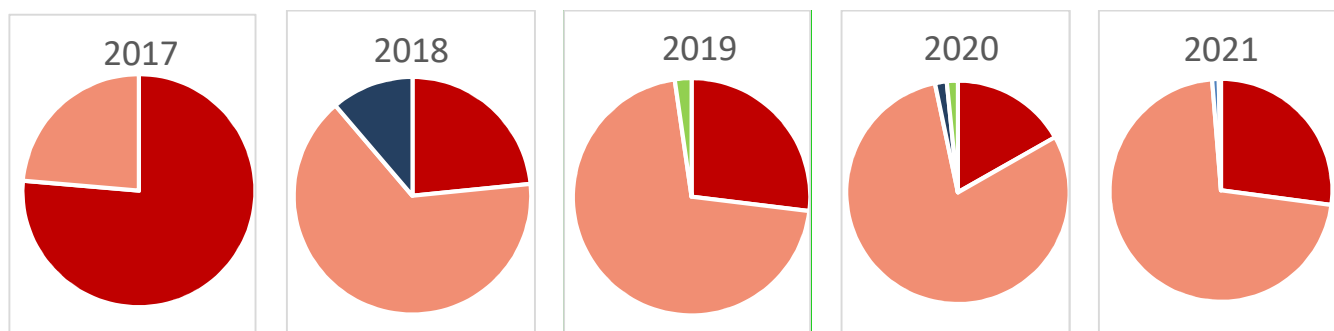
Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-333 956	-332 589
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-30 265	-1 366	
Situation nette avant répartition	1 135 778	1 166 043	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	1 135 778	1 166 043	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	147 066	176 874
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	687 987	341 744
	Dettes fiscales et sociales	129 346	125 404
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 857
Autres dettes	4 302 223	2 937 291	
Instruments de trésorerie			
Total	5 119 557	3 408 298	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	5 266 623	3 585 172	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	6 402 401	4 751 216	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	5 119 557	3 408 298	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

3.4- Commentaires de la direction :

Données clés :

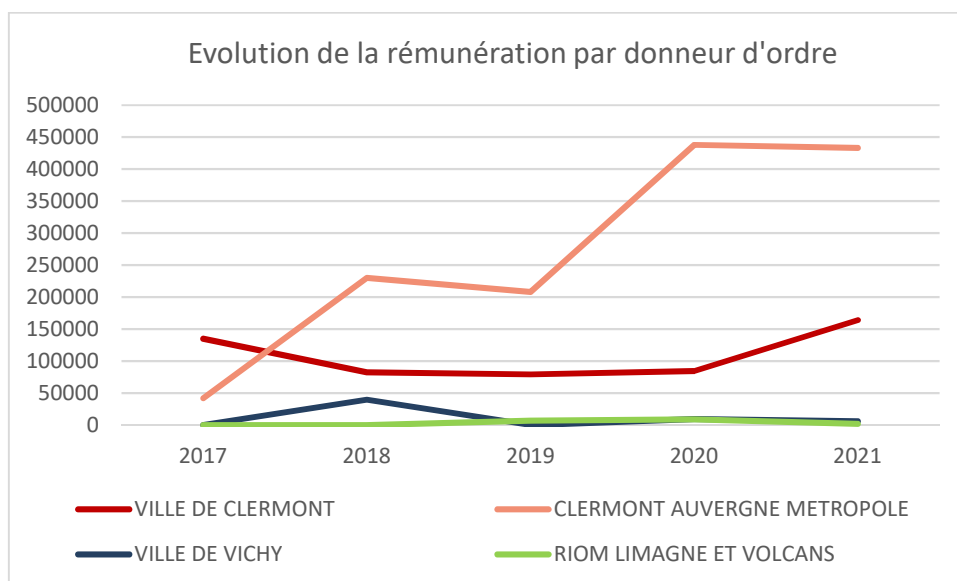
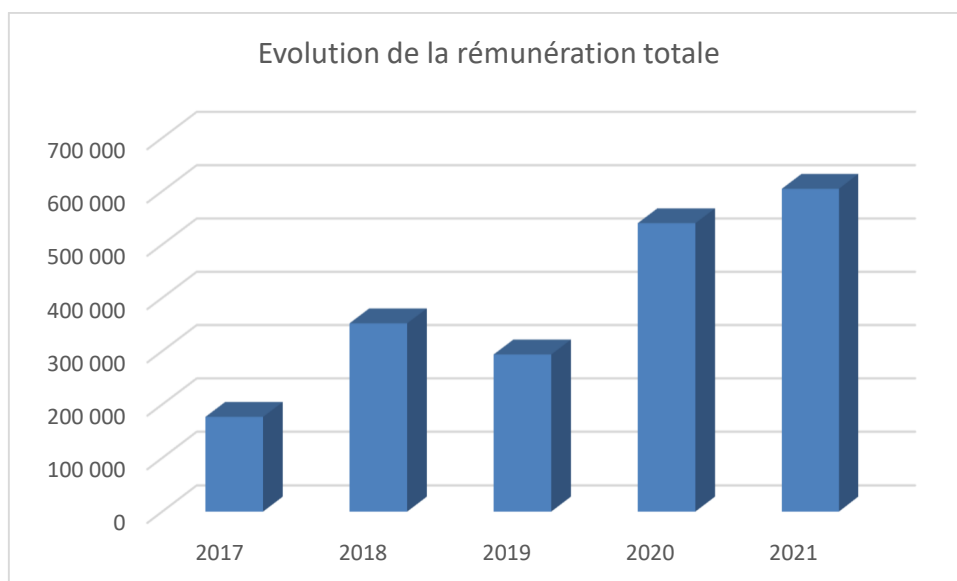
	2017	2018	2019	2020	2021
 Produits d'exploitation	190 000 €	370 000 €	306 000 €	550 000 €	618 350
 Résultat net	-100 000 €	-79 000 €	-150 000 €	-1 300 €	- 30 265 €
 Mandats ou AMO	3	8	8	10	10
 Nombre de salariés (ETP)	1.5	3	2.8	5.2	7
 Salariés assemblia mis à disposition (ETP)	0.8	1.5	2	1.7	1.1

Rémunération par donneur d'ordre :



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Evolution de la rémunération :



Depuis son premier mandat en 2017, la SPLCA a vu son volume d'affaires progresser de **+ 72%** entre 2017 et 2021, en passant de 3 opérations à 10.

L'actionnaire majoritaire, Clermont Auvergne Métropole, reste le principal apporteur d'affaires.

Les contrats sont majoritairement des mandats d'études et de travaux, renouvelés par avenants. La SPLCA espère signer ses premiers contrats de concession en 2022.

La situation en 2021 :

La baisse du résultat net 2021 est due pour l'essentiel :

- au décalage de l'enclenchement des opérations et de ce fait des rémunérations, et donc des produits d'exploitation qui ont peu augmenté (+ 68 K€) ;
- à l'accroissement des charges du personnel par rapport à 2020 (+ 130 K€).

La signature en 2021 d'un seul nouveau mandat, le projet d'aménagement du Parc Urbain Résilient de Galaxie Fontgiève, n'a permis l'augmentation du chiffre d'affaires que de 34 K€.

Les travaux débutés en 2020 sur le Pole Economique Secteur Nord pour créer la voie sud ont généré une augmentation de la rémunération de 52 K€ calculée selon l'avancée des travaux.

Certaines charges de fonctionnement sont en baisse grace à :

- La signature de nouveaux contrats d'assurances (- 13K€),
- une baisse de la mise à disposition du personnel d'assemblia, suite au recrutement d'une assistante administrative et d'une secrétaire générale (- 22K€),
- les adhésions réseaux dont la refacturation à assemblia est basée au prorata du personnel depuis 2021 (-7K€)

Il faut cependant noter une augmentation de la masse salariale de + 130 K€, liée au recrutement d'une secrétaire générale en janvier et d'un assistant d'opérations en octobre. De plus, l'assistante administrative arrivée en cours d'année 2020 (septembre) a effectué une année complète en 2021. A noter également le paiement des indemnités de rupture conventionnelle suite au départ négocié d'un salarié en octobre et l'impact des évolutions salariales conformément à la politique salariale mise en place en 2017.

L'augmentation du nombre de salariés a donc engendré une **hausse du loyer** avec 1 nouveau bureau loué, et **une hausse de la mise à disposition du matériels d'assemblia** (reprographies, affranchissement du courrier, téléphonies fixes, maintenance et réseau informatique) calculés au prorata du nombre de salarié (+ 6 K€).

Aucun investissement n'a été réalisé en 2021.

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, il est proposé **d'affecter le résultat**, dans son intégralité, au report à nouveau.

Concernant la société, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs à la date du 31/12/2021 s'élève à **130 K€**. Ces dettes ont été réglées en totalité en janvier 2022.

Les délais de paiement sont les suivants :

- Opérations en mandat : 27 jours en moyenne
- Société : 9 jours en moyenne

Les faits marquants 2022 :

De nouveaux mandats délibérés et/ou notifiés :

- **ZAC Sarliève Nord :**
Mandat d'études de 24 mois, délibéré le 17/12/2021 et notifié le 19/01/2022, pour la réactivation de la ZAC créée en 2008.
- **Coordination technique du projet des ACCM au cœur de Saint-Jean :**
Mandat d'études de 12 mois, délibéré le 17/12/2021 et notifié le 24/02/2022, pour travailler sur l'articulation du site à vocation économique (extension, rénovation, embranchement ferroviaire).
- **Préfiguration de gestion des parkings métropolitains :**
Mandat d'études de 12 mois, délibéré le 4 mars 2022, pour réaliser une étude de délégation de gestion de l'ensemble des parkings en ouvrage et des parkings relais de la métropole.
- **Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Saint Jean Le Brézet :**
Mandat d'études de 24 mois, délibéré le 4 mars 2022, pour assurer la coordination de l'ensemble des actions et piloter les études nécessaires pour l'établissement d'un protocole de préfiguration de PPA avec l'Etat.

La crise sanitaire :

- **Au 1er janvier 2022**, afin de faire suite aux nouvelles dispositions annoncées par le Gouvernement, des adaptations ont été nécessaires concernant la procédure cas contact et la procédure cas covid ; la SPL CA a suivi les préconisations nationales et diffusé un guide de continuité de service.
- **Depuis le 28 février 2022**, le télétravail a repris un rythme normal d'un jour par semaine possible, conformément à la charte de télétravail mise en place ; les réunions peuvent se tenir en présentiel à nouveau.
- **Depuis le 14 mars 2022**, le port du masque n'est plus obligatoire sur le lieu de travail.

La guerre en Ukraine :

- **Depuis le 24 février 2022**, la guerre en Ukraine et les sanctions prises contre la Russie ont des incidences sur l'activité économique et créent des tensions nouvelles et supplémentaires notamment sur les prix des énergies mais également sur l'ensemble des chaînes de valeur (activités de production et de distribution mais également sur les ventes, les approvisionnements avec une hausse des cours des matières premières, le risque de non disponibilité de certaines matières ou composants).
- Les conséquences et impacts financiers sont encore difficilement mesurables et restent directement liés aux arbitrages budgétaires des collectivités maitres d'ouvrages.

4- FICHES PROJETS

SOMMAIRE

Régénération urbaine du Quartier Saint-Jean <i>Clermont-Ferrand</i>	p.24
Requalification urbaine du centre routier du Brézet <i>Clermont-Ferrand</i>	p.26
Projet de Renouveau Urbain (NPRU)- Quartier Saint Jacques Nord <i>Clermont-Ferrand</i>	p.28
Projet de Renouveau Urbain (NPRU)- Quartier Les Vergnes <i>Clermont-Ferrand</i>	p.30
Projet d'aménagement du parc urbain résilient Galaxie Fontgèze <i>Clermont-Ferrand</i>	p.32
Requalification de la ZAE de Lempdes <i>Lempdes</i>	p.34
Requalification de la ZAE de Cournon-Le Cendre <i>Cournon d'Auvergne</i>	p.36
Aménagement et requalification urbaine du Pôle Economique Secteur Nord <i>Cébazat et Gerzat</i>	p.38
Requalification du cœur de Ville de Riom <i>Riom</i>	p.40
Réorganisation de l'offre de stationnement en cœur de Ville de Vichy <i>Vichy</i>	p.42



42

40

38

30

32

24

26

28

34

36

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

RÉGÉNÉRATION URBAINE DU QUARTIER SAINT-JEAN

Clermont-Ferrand



LE PROJET

Activement engagée dans un processus de renouvellement urbain de son cœur métropolitain, la Ville de Clermont-Ferrand veut faire de ce quartier de près de 40 hectares, méconnu des clermontois, un nouveau quartier de destination. Il s'agit ici de développer un quartier aux multiples fonctions, dynamique et attractif, porteur d'une image renouvelée, qualifiée et innovante de la Métropole. Un quartier résilient dans lequel la nature retrouve sa place et où le bien-être des habitants et des usagers est une priorité. Par la réalisation de cette opération, la Ville de Clermont met en œuvre l'un des objectifs ambitieux inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2016. Pour ce faire, elle s'est adjoint les compétences d'une équipe de maîtrise d'œuvre de renommée internationale pilotée par l'architecte-urbaniste Bernard Reichen, Grand Prix de l'Urbanisme en 2005.

LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Cadrage méthodologique général et définition des besoins,
- Recrutement des prestataires (DCE, analyse des offres, établissement des marchés),
- Pilotage et coordination des études,
- Gestion administrative et financière des marchés,
- Suivi foncier en partenariat avec l'EPF SMAF et le service foncier de la Métropole,
- Coordination des partenaires
- Organisation et animation des Comités de suivi, Comités techniques et Comités de pilotage.

Les missions réalisées en 2021

Aménagement des espaces publics aux abords de l'îlot éducatif :

- Pilotage des missions de maîtrise d'œuvre de travaux et des bureaux d'études en géotechnie et Sites et Sols Pollués
- Recrutement des entreprises (Lot 1 Terrassement VRD Lot 2 Espaces verts) et suivi des travaux
- Coordination interfaces nouveau Lycée (MOu Région) et Gymnase (MOu Ville de Clermont)

Opération d'aménagement d'ensemble :

- Poursuite des missions de maîtrise d'œuvre : études urbaines du première secteur opérationnel (ZAC), élaboration des dossiers règlementaires (étude d'impact, étude du potentiel en énergies renouvelables, dossier de création de la ZAC...), avis sur les permis de construire
- Poursuite des missions d'AMO, notamment définition d'une stratégie de gestion des sites et sols pollués et mise en œuvre d'actions de concertation
- Coordination « projets partenaires » (PPA Saint-Jean –Le Brézet, promoteurs, ACCM, etc.)
- Stratégie foncière

Les missions en 2022

Aménagement des espaces publics aux abords de l'îlot éducatif :

- Pilotage des missions de la maîtrise d'œuvre de travaux (DET, VISA, AOR) et notamment livraison des espaces publics aux abords du Lycée.

Zone d'Aménagement Concerté :

- Pilotage du processus de création de la ZAC : concertation règlementaire, mise au point de la programmation définitive, suivi de l'instruction de l'étude d'impact et de la mise à disposition du public,
- Poursuite des missions de maîtrise d'œuvre urbaine : études de faisabilité des lots à bâtir, fiches de lot prescriptives, suivi des projets de construction (Lycée, Gymnase...),
- Pilotage des missions de la maîtrise d'œuvre de travaux : Ilot éducatif : DET, VISA, AOR et notamment livraison des espaces publics aux abords du Lycée / Parc paysager : AVP, PRO
- Pilotage de l'AMO en Site et Sols Pollués sur le secteur Parc et de l'AMO Concertation.

Opération d'aménagement d'ensemble :

- Poursuite des missions de maîtrise d'œuvre urbaine : suivi du plan guide, avis et suivi des opérations de construction,
- Stratégie foncière.

LE CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

Mandant :

Ville de
Clermont-Ferrand

Notification Mandat 1

3 avril 2017

Notification Mandat 2

13 janvier 2020

Notification Avenant n°1

10 janvier 2022

Terme études

12 octobre 2022

Terme travaux

12 janvier 2023

L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Chef de projet :

Romain SARRY

Contributeurs :

Emmanuelle LAURADOUX

Corinne PELISSIER

Marie-Hélène PENY

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception en préfecture : 14/10/2022



Vue projetée du boulevard Saint-Jean réaménagé (2021, Reichen et Robert & Associés)



Vue projetée du secteur de la pointe Saint-Jean Nord (2021, Reichen et Robert & Associés)

- TCSP
- Réseau routier
- Cheminement piéton
- Quais
- Bâti
- Bâti toit terrasse
- Point d'urgence
- Parc
- Clairières
- Voie verte
- Talus naturel aménagé
- Équipement culturel, sportif et éducatif
- Bâti existant
- Place publique
- Installations éphémères dans le parc



Plan Guide (MAJ 2022 en cours, Reichen et Robert & Associés)

Une surface de plancher à développer

de près de

200 000 m²

HABITAT

- Quelque **1 000** logements ainsi que les équipements nécessaires à la vie du quartier.

ACTIVITÉS

- Des programmes permettant le développement des activités économiques en cœur de ville.

ESPACES PUBLICS

- Un grand parc métropolitain à vocation sportive, culturelle et événementielle,
- Un parc linéaire le long des voies ferrées.

ÉQUIPEMENTS

- Le nouveau lycée de l'agglomération clermontoise (ouverture en septembre 2022),
- Un nouveau gymnase municipal avec 1500 places en tribune,
- La future ligne B de transports en commun en site propre programmée en 2025.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

REQUALIFICATION URBAINE DU CENTRE ROUTIER DU BREZET

Clermont-Ferrand



✂ LE PROJET

Positionné à l'entrée Est du cœur d'agglomération, l'îlot Jules Verne est au croisement de deux axes structurants (avenue de l'agriculture et boulevard Saint-Jean).

Localisé en entrée de ville, il constitue l'espace d'articulation entre le futur écoquartier Saint-Jean et la grande zone d'activités du Brézet, dont la requalification est à l'étude.

Dans ce contexte, la mutation de l'îlot doit permettre la réalisation d'un projet d'aménagement de grande qualité, à la hauteur de l'ambition portée par les collectivités en matière de transformation urbaine. La maîtrise foncière, dont plus de la moitié de l'îlot est portée par Clermont Auvergne Métropole (soit près de 2,5 ha), constitue une véritable opportunité pour faire émerger un projet mixte. Ce dernier comprend des surfaces de bureaux, de commerces, des équipements publics métropolitains (bassin stockage restitution, un parking silo comprenant le futur P+R) ainsi qu'un parc paysager.

Ce site constitue le terminus partiel de la ligne B en site propre, programmée à l'horizon 2025.

🏢 LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre urbaine et pilotage des études de requalification urbaine de l'îlot,
- Recrutement d'un prestataire et pilotage de l'étude de faisabilité d'un parking en ouvrage mutualisé,
- Assistance de la collectivité dans les échanges avec TOTAL et la DREAL suite à la libération du site occupé par la station services (ICPE) ; Recrutement et pilotage d'un AMO sites et sols pollués,
- Gestion administrative et financière des marchés,
- Coordination des partenaires (DREAL, INSPIRE, Direction du Cycle de l'Eau Métropole, promoteurs, Service Action Foncière Métropole),
- Organisation et animation des instances (comités de suivi, comités techniques et comités de pilotage).

Les missions réalisées en 2021

- Elaboration d'un bilan financier à terminaison de l'opération d'aménagement,
- Pilotage et suivi de la mission d'expertise en stationnement pour la création d'un parking en ouvrage aérien, dont : approche contextuelle menée à l'échelle des autres parkings de la Métropole, appréhension technique, financière et juridique de l'ouvrage (pré-programme technique, chiffrage du coût de revient prévisionnel de la construction, modélisation économique prospective, analyse comparative des modes de gestion de l'offre publique).
- Mission achevée à l'été 2021.

📄 LE CONTRAT

Mandat d'études

Mandant :

Clermont Auvergne

Métropole

Notification Mandat

14 décembre 2018

Notification Avenant n°1

20 décembre 2019

(ajout des missions complémentaires)

Terme

13 août 2020

👥 L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Chef de projet :

Romain SARRY

Contributeurs :

Céline AMADON

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Brigitte ROUSSEL



Plan guide (2019, Reichen et Robert)



Maquette blanche (janvier 2020, Reichen et Robert)

ÉQUIPEMENTS

- Un bassin de stockage restitution de **36 000 m³**,
- Une plateforme de TCSP accueillant la future ligne B.

- Un parking silos de plus de **500** places (P+R et stationnements privés).

ACTIVITÉS

plus de **20 000 m²** de surface de plancher tertiaire (commerces et bureaux).

ESPACES PUBLICS

- Un parc paysager.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) - QUARTIER SAINT-JACQUES NORD

Clermont-Ferrand



✂ LE PROJET

Saint-Jacques est l'un des trois quartiers Métropolitains pour lesquels une convention a été signée avec l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Le plan directeur établi avec les partenaires institutionnels, acteurs et habitants fixe le programme opérationnel des 10 à 15 prochaines années avec des interventions majeures en matière d'aménagement urbain, de développement et d'accompagnement au changement.

Le projet urbain prévoit une diversification de l'offre de logements et une régénération des équipements publics de proximité au sein d'un environnement urbain requalifié et mieux connecté au reste de la ville. La démolition de la Muraille de Chine, cédant notamment la place à un nouveau parc métropolitain, constitue un événement dans le paysage urbain clermontois et une opportunité exceptionnelle de restauration de la nature dans la ville.

🏢 LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Etude de la faisabilité urbaine, technique et financière du projet,
- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère, architecturale et environnementale,
- Recrutement des prestataires sur des expertises thématiques (DCE, analyse des offres, établissement des marchés),
- Pilotage des études,
- Gestion administrative et financière des marchés,
- Participation / animation des réunions techniques et contribution aux instances de gouvernance,
- Participation à la concertation.

Les missions réalisées en 2021

- Conduite du dialogue compétitif en deux tours, analyse des propositions techniques et financières, animation des journées de dialogue, analyse des offres finales, processus d'attribution du marché cadre mixte de maîtrise d'œuvre urbaine et de travaux jusqu'à la notification,
- Recrutement d'un AMO en études environnementales (évaluations environnementales) et règlementaires (création de ZAC) dans le cadre d'un accord cadre à bons de commande,
- Pilotage des études de maîtrise d'œuvre urbaine (organisation d'un séminaire d'immersion, mise au point du plan guide, étude de mobilité, stratégie de concertation) et de l'AMO (évaluation environnementale du plan guide),
- Recrutement de prestataires extérieurs et suivi des missions : agropédologue, expert arboricole et phytosanitaire, étude de trafic/comptages routiers, investigation complémentaire des réseaux, étude géotechnique...
- Pilotage et coordination de l'opération dont suivi des procédures administratives ,
- Participation à la concertation sur le projet,
- Travail de facilitation auprès des partenaires du projet : INRAE (démarche scientifique), Les Arts en Balade.

Les missions en 2022

- Poursuite du pilotage des missions de maîtrise d'œuvre urbaine : dossier de concertation préalable à la création de la ZAC, temps publics, finalisation du plan guide, CPAUPE, premières faisabilités de construction et fiches de lot,
- Pilotage des missions de maîtrise d'œuvre de travaux : avant-projet (AVP) de la tranche 1 de la ZAC, démarrage du PRO de la même tranche, opération(s) d'urbanisme transitoire/tactique,
- Pilotage des missions de l'AMO Environnement & Règlementaire : finalisation de l'étude d'impact et EnR (incluant une analyse ICU & aéralique), réponse à la MRAE, mise à disposition du public et bilan, évaluation environnementale de l'AVP de la MOE,
- Suivi du diagnostic archéologique préventif,
- Recrutement d'un CSPS et d'un bureau de contrôle et suivi de leurs missions au stade AVP,
- Participation à la concertation sur le projet,
- Pilotage et coordination de l'opération ,
- Travail sur le traité de concession d'aménagement.

📄 LE CONTRAT

Mandat d'études
en aménagement

Mandant :

Clermont Auvergne
Métropole

Notification Mandat 1

21 février 2020

Notification Mandat 2

7 mai 2021

Terme

7 octobre 2022

👥 L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Chef de projet :

Romain SARRY

Contributeurs :

Céline AMADON

Julien LAVILLE

Corinne PELISSIER

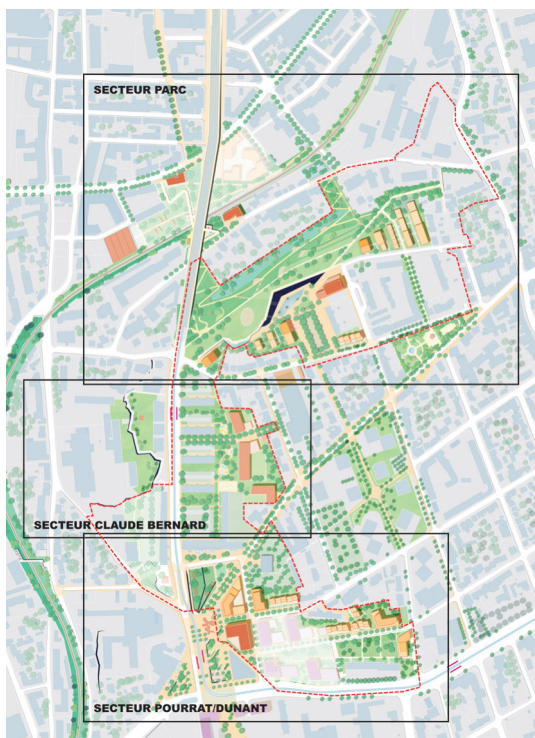
Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221064294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022
Marie-Hélène PENY
Brigitte ROUSSEL



Montage / Projection du futur parc métropolitain de Saint-Jacques (février 2021, D&A)



Projections du quartier Saint-Jacques secteur Pourrat-Dunant (2021, D&A)



Esquisse du Plan Guide d'aménagement du quartier Saint-Jacques (2021, D&A)

HABITAT

594
logements sociaux
démolis,

229
logements en
diversification,

3
opérations de
réhabilitation,

Taux de logement social
88% → **68%**
Actuel Futur

ACTIVITÉS

- Locaux artisanaux,
- Offre hôtelière, de restauration et de bureaux.

ÉQUIPEMENTS

- Pôle éducatif et culturel,
- Extension de Gymnase.

ESPACES PUBLICS

- Un parc paysager métropolitain,
- Création et réaménagement de squares,
- Réalisation de nouvelles voies et requalification de voies existantes.

Voies et requalification de voies existantes
Date de réception en préfecture : 14/10/2022
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) - QUARTIER LES VERGNES

Clermont-Ferrand



LE PROJET

Le projet d'aménagement des Vergnes fait l'objet d'un financement au titre de la convention signée par la Métropole avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) le 14 novembre 2019. Il s'inscrit dans une dynamique de mutation des quartiers nord qui a débuté avec le lancement du premier programme de renouvellement urbain en 2006.

Déjà visible avec l'arrivée du tramway et du centre commercial des Vergnes, la dynamique se poursuit avec les travaux en cours sur l'écoquartier voisin de la Grande Plaine et l'extension du stade G. Montpied. Les réflexions en cours sur la valorisation de la plaine maraîchère du Bédat vont achever de transformer l'environnement du quartier des Vergnes pour lui redonner attractivité et accessibilité.

C'est dans ce contexte que le plan guide du projet des Vergnes a été élaboré et prévoit, outre la restructuration des mails et des espaces publics (création d'un parc hydraulique...), une diversification de l'offre d'habitat, une nouvelle offre d'équipements publics (salle des fêtes, extension école...) et d'activités économiques (pôle agricole...).

LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Etude de la faisabilité urbaine, technique et financière du projet,
- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère, architecturale et environnementale,
- Recrutement des prestataires sur des expertises thématiques (DCE, analyse des offres, établissement des marchés),
- Pilotage des études,
- Gestion administrative et financière des marchés,
- Participation/animation des réunions techniques et contribution aux instances de gouvernance,
- Participation à la concertation.

Les missions réalisées en 2021

- Finalisation des études préalables : études de programmation et cadrage environnemental en mai 2021,
- Recrutement d'un groupement de maîtrise d'œuvre en juillet 2021,
- À partir de septembre 2021, lancement et suivi des missions du groupement de maîtrise d'œuvre : mise à jour du plan guide, élaboration d'une stratégie de concertation, étude d'impact,
- Lancement et/ou suivi de prestations d'acquisition de données : levés topographiques complémentaires, études géotechniques, diagnostic pollution, étude agropédologique.
- Réalisation d'une première phase de diagnostic d'archéologie préventive,
- Pilotage général de l'opération (participation réunions, mise à jour planning et budget).

Les missions en 2022

- Finalisation du plan guide actualisé,
- Mise en œuvre de la concertation préalable et création de la ZAC,
- Travail sur le traité de concession d'aménagement,
- Poursuite et/ou lancement des études pré opérationnelles (étude d'impact, étude mobilité, étude EnR, étude hydraulique) et prestations d'acquisitions de données (diagnostic phytosanitaire),
- Lancement et suivi des études de maîtrise d'œuvre : AVP et PRO,
- Lancement et suivi de l'élaboration du Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines et Paysagères et des fiches de lots de la ZAC,
- Poursuite des diagnostics d'archéologie préventive sur tout le quartier,
- Recrutement d'un CSPS,
- Mise en œuvre du projet d'aire de jeux intergénérationnelle votée au budget par le conseil municipal de la ville de Clermont-Ferrand.

LE CONTRAT

Mandat d'études en aménagement

Mandant :

Clermont Auvergne
Métropole

Notification Mandat 1

21 février 2020

Notification Mandat 2

7 mai 2021

Terme

7 octobre 2022

L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

Emmanuelle LAURADOUX

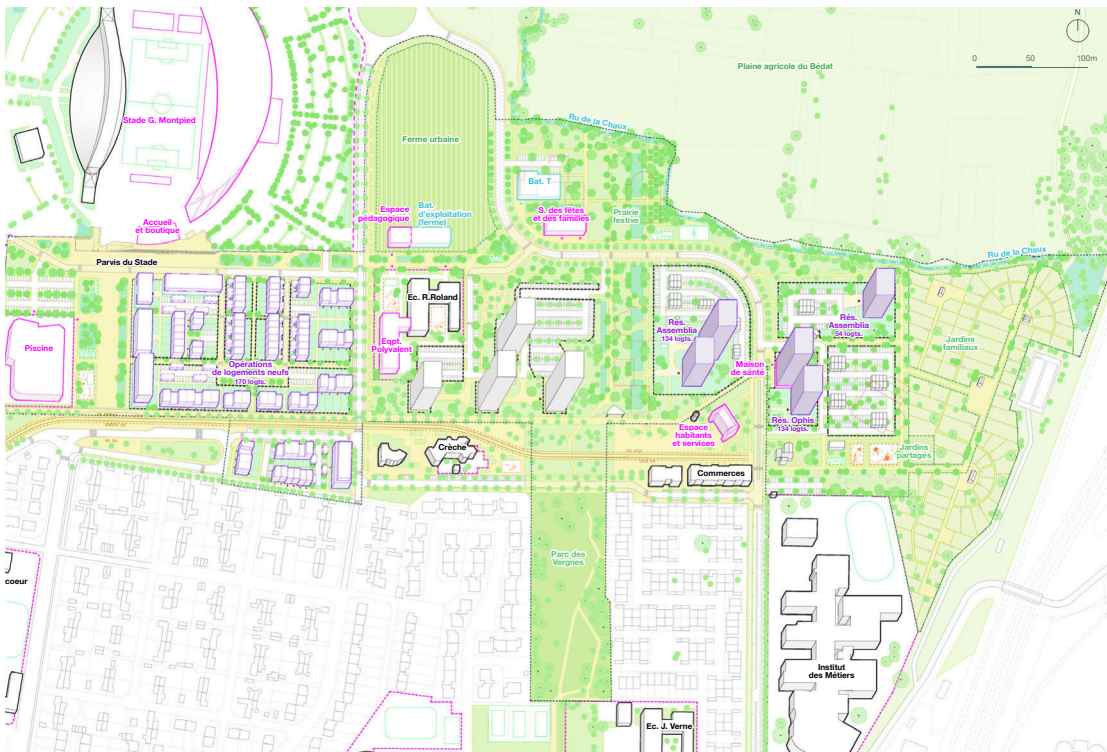
Contributeurs :

Julien LAVILLE

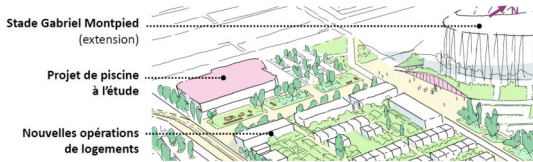
Accusé de réception en préfecture
068200076763-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022
Corinne BELISSIER
Marie-Hélène PENY

Brigitte ROUSSEL

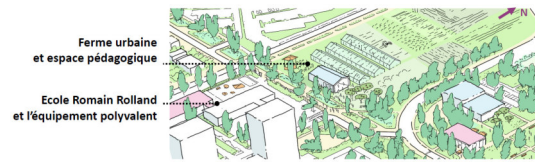
Clément SLAMA



Plan Guide (mars 2022, Atelier Altern)



Axonométrie sur le mail des sports (avril 2022, Atelier Altern)



Axonométrie sur le mail des écoliers et la ferme urbaine (avril 2022, Atelier Altern)

HABITAT

268
logements démolis,

153
logements construits,

317
logements réhabilités
ou résidentialisés,

Taux de logement social
67% → **45%**
Actuel Futur

ACTIVITÉS

- Renforcement de l'offre économique.

ÉQUIPEMENTS

- Piscine,
- Salle des fêtes,
- Gymnase,
- Extension d'école.

ESPACES PUBLICS

- Un grand parc urbain,
- Un grand mail est-ouest,
- Réalisation d'un nouveau réseau mode doux,
- Des jardins

Accusé de réception en préfecture
063210070253
20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

PROJET DE "PARC RÉSILIENT FONTGIÈVE GALAXIE"

Clermont-Ferrand



LE PROJET

Ce projet, porté par Clermont Auvergne Métropole, vise à aménager des bassins d'orage sous la forme d'un parc paysager linéaire répondant aux objectifs suivants :

- Lutter contre le risque d'inondation, notamment sur les quartiers de Saint-Alyre et des Carmes,
- Aménager les bassins d'orage comme des espaces récréatifs et de biodiversité,
- Redécouvrir la Tiretaine sur environ 300 m pour retrouver la présence de l'eau, désimpermeabiliser et lutter contre les îlots de chaleur.

Ce parc résilient sera situé de part et d'autre de la rue Fontgiève, à l'emplacement notamment du magasin Intermarché qui sera lui-même déplacé rue Besset sur l'actuel terrain de sport.

LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Recrutement et suivi des études préalables et acquisitions de données,
- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre,
- Pilotage général : participation/animation des réunions techniques, contributions aux instances de gouvernance et à la concertation, planning et prévisions budgétaires,
- Mise en œuvre des diagnostics d'archéologie préventive.

Les missions réalisées en 2021

- Appropriation des données et définition d'une stratégie de mise en œuvre,
- Recrutement, pilotage et suivi d'une étude de programmation pour fiabiliser le programme du concours de maîtrise d'œuvre,
- Recrutement, pilotage et suivi d'un prestataire pour la réalisation d'une étude historique et documentaire,
- Recrutement, pilotage et suivi d'un prestataire pour la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire,
- Pilotage global de l'opération : préparation et animation des réunions, coordination avec les partenaires, planning et prévisions budgétaires.

Les missions en 2022

- *Elaboration du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre.*
- *Réalisation d'une première phase de diagnostic d'archéologie préventive en lien avec l'INRAP.*
- *Recrutement, pilotage et suivi de prestations d'acquisition de données : investigations complémentaires réseaux, levés topographiques, diagnostic pollution.*

LE CONTRAT

Mandat d'études en aménagement

Mandant :

*Clermont Auvergne
Métropole*

Notification Mandat

18 juin 2021

Terme

18 décembre 2022

L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

Emmanuelle LAURADOUX

Contributeurs :

Corinne PELISSIER

Marie-Hélène PENY

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022



Vue axonométrique – Cap Paysage – février 2022



Bassin hors crue

- - - - -> Cheminements existants et intégrés
- - - - -> Cheminements créés par le projet
- — — — — Limite d'intervention

Plan d'implantation – Cap Paysage – février 2022

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

REQUALIFICATION DE LA ZAE DE LEMPDES

Lempdes



LE PROJET

La Métropole clermontoise souhaite engager une ambitieuse politique de restructuration de ses zones d'activités économiques anciennes. La ZA de «La Rochelle–Le Pontel–La Fontanille 1» de Lempdes, présentant une grande hétérogénéité urbaine et économique, s'inscrit dans cette politique de mutation visant à accroître son attractivité. Il s'agit d'activer concomitamment deux leviers pour permettre la montée en gamme de la zone :

- La requalification des espaces publics dégradés,
- La réalisation d'opérations d'aménagement et de construction (d'initiative publique et privée) permettant l'accueil de nouvelles entreprises.

L'avant-projet global a été approuvé par le Conseil Métropolitain en mai 2021.

LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Cadrage méthodologique général et définition des besoins,
- Recrutement de prestataires (DCE, analyse des offres, établissement des marchés),
- Pilotage et coordination des études,
- Suivi administratif et financier de l'opération : échanciers prévisionnels de facturation, programmation PPI, gestion des marchés,
- Appui technique au suivi foncier en lien avec le service dédié de la Métropole et l'EPF,
- Appui technique pour le suivi du volet archéologie : saisine DRAC, conventions avec l'INRAP
- Concertation-coordination partenaires (services Ville et Métropole, propriétaires fonciers, SMTC, Ecole de Marmilhat, concessionnaires réseaux, entreprises implantées dans la zone...),
- Organisation / contribution aux réunions techniques et instances de gouvernance.

Les missions réalisées en 2021

Requalification des espaces publics :

- Pilotage des missions de maîtrises d'œuvre : AVP (finalisation),
- Définition d'une hiérarchisation/planification des travaux,
- Coordination concessionnaires.

Opération d'aménagement d'ensemble :

- Etablissement d'une méthodologie de poursuite des projets,
- Poursuite de la mission de suivi foncier y compris contribution à la définition de la convention de portage EPF,
- Contribution aux instances de gouvernance et participation aux réunions de coordination «partenaires».

Les missions en 2022

- *Coordination générale,*
- *Suivi administratif et financier de l'opération,*
- *Ingénierie technique & Acquisition de données techniques complémentaires,*
- *Désignation d'un prestataire pour réaliser le dossier de DUP & suivi de la mission ,*
- *Mise en œuvre des diagnostics archéologiques (hors fouilles archéologiques préventives),*
- *Participation à la concertation avec les entreprises de la ZAE.*

Requalification des espaces publics :

- *Poursuite des missions de maîtrises d'œuvre (PRO, DCE/ACT, CIE) & du partenariat initié avec l'Ecole de Marmilhat,*
- *Lancement de la phase travaux d'aménagement des espaces publics : requalification de la ZAE de la Fontanille 1 /valorisation paysagère des délaissés de l'autopont.*

Mise en œuvre du projet urbain

- *Stabilisation du parti d'aménagement et des montages opérationnels sur deux secteurs : Aménagement de la « pointe EST » ; Développement du «cœur actif»,*
- *Réalisation d'opérations d'aménagement permettant l'implantation d'entreprises (2022).*

LE CONTRAT

*Mandat d'études
et de travaux*

Mandant :

*Clermont Auvergne
Métropole*

Notification Mandat
31 mai 2018

Notification Avenant n°1
15 octobre 2019

Notification Avenant n°2
18 mars 2021

Avenant n°3
6 septembre 2021

Terme
30 juin 2023

L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

Magalie DUBOST

Contributeurs :

Céline AMADON

Accusé de réception en préfecture
063-200670758-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022
Julien LAVILLE
Corinne PELISSIER

Marie-Hélène PENY

Brigitte ROUSSEL



ZAE La Rochelle-Le Pontel-La Fontanille 1, AVP (Janvier 2021, L. Léotoing-Géoval)



- Avenue de l'Allier séquence 4
l'Autopont
- la rue des Bardines
- Avenue de l'Allier séquence 3
entre la rue des Bardines et l'Autopont
- Rue de Milan
- Rue de Fangéas
- Rue fernand Forest
- Avenue de l'Allier séquence 2
entre la rue de Milan et la rue des
Bardines
- Avenue de l'Allier séquence 1
entre le giratoire et le carrefour avec
la rue de Milan

Requalification de la ZAE Fontanille 1 & valorisation paysagère de l'autopont,
(Janvier 2021, L. Léotoing-Géoval)

ESPACE PUBLICS

- Réalisation de la requalification de la ZAE de la FONTANILLE 1 et valorisation paysagère des délaissés de l'autopont.

- Requalification des voiries existantes et création de nouveaux maillages,

- Transformation de l'Avenue de l'Europe en Boulevard urbain,

- Réalisation d'un «barreau de connexion» au giratoire ouest,

- Mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain.

ACTIVITÉS

- Potentiel de densification de

21 000 m²

de surface de plancher

sur les secteurs stratégiques à développer.

Accusé de réception en préfecture
0831200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

REQUALIFICATION DE LA ZAE COURNON-LE CENDRE

Cournon d'Auvergne



LE PROJET

La Métropole Clermont Auvergne souhaite engager une ambitieuse politique de restructuration de ses Zones d'Activités Economiques vieillissantes. Avec près de 950 entreprises et 8 100 emplois répartis sur 300 hectares, la ZAE de Cournon- Le Cendré est identifiée comme un site stratégique de restructuration urbaine.

Au cœur de cette zone, le secteur Gare fait l'objet d'un projet de renouvellement ambitieux, défini en 2019 par l'agence TGTFP, et piloté par la SPL CA. Un premier secteur opérationnel de 18 hectares doit permettre d'enclencher une dynamique de mutation en entrée de ville, le long de la future ligne C de TCSP.

La requalification des espaces publics structurants de la ZAE constitue également l'un des axes de travail confié à la SPL. Ce dernier est conduit de façon complémentaire avec les autres interventions de la Métropole sur les espaces publics, et notamment la démarche INSPIRE, la mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain, l'opération d'aménagement de la gare, l'entretien courant et la remise à niveau des voiries en terme de qualité de la chaussée et de réseaux.

Le pilotage des marchés de maîtrise d'œuvre urbaine gare et la poursuite de la réalisation des études et travaux de requalification de la ZAE ont été inscrits dans un second mandat confié à la SPL Clermont Auvergne.

LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Cadrage méthodologique général et définition des besoins,
- Recrutement de prestataires (DCE, analyse des offres, établissement des marchés),
- Pilotage et coordination des études,
- Suivi administratif et financier de l'opération,
- Appui technique au suivi foncier en lien avec le service dédié de la Métropole et l'EPF,
- Concertation-coordination « partenaires »,
- Organisation / contribution aux réunions techniques et instances de gouvernance.

Les missions réalisées en 2021

- Recrutements de prestataires et pilotage de missions de levés topographiques, d'études environnementales (pollution et faune-flore) et d'études de programmation sur l'espace public du parvis de la Gare, en lien avec la démarche INSPIRE,
- Recrutement de prestataires pour le levé topographique et l'étude structurelle de la Halle préemptée par l'EPF pour le compte de la Métropole au 136 av. de la Gare,
- Etablissement de propositions de méthodologie de poursuite des projets avec prévisionnels budgétaires associés (dont PPI CAM 2021_2030),
- Définition des modalités d'intervention de la maîtrise d'œuvre urbaine- architecte coordinateur, et recrutement du groupement de prestataires,
- Définition des modalités d'intervention de la maîtrise d'œuvre espaces publics, et recrutement du groupement de prestataires,
- Poursuite de la mission de suivi foncier dont pilotage de la prestation EPF et aide à la décision dans le cadre des acquisitions et démarches foncières,

Les missions en 2022

- Pilotage du marché de maîtrise d'œuvre urbaine Gare,
- Définition et suivi des prestations d'acquisitions de données liées (AMO sites et sols pollués, études qualité de l'air, acoustique, géotechniques, diagnostics réseaux, mission d'expertise immobilière),
- Pilotage du marché de maîtrise d'œuvre espaces publics à l'échelle de la ZAE,
- Définition et suivi des prestations d'acquisitions de données liées (études géotechniques, diagnostics réseaux, diagnostics amiante HAP etc.),
- Recrutement, si nécessaire d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) concertation transversale.

LE CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

Mandant :

Clermont Auvergne
Métropole

Notification Mandat 1
31 mai 2018

Notification Avenant n°1
15 octobre 2019
(ajout prestations travaux)

Notification Avenant n°2
1 septembre 2021
(ajout recrutement maîtrises
d'œuvre urbaine ZAC Gare et
espaces publics ZAE)

Notification Avenant n°3
17 décembre 2021
(clôture mandat 1 au 28
février 2022)

Notification Mandat 2
17 décembre 2021

Terme
31 décembre 2024

L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

Céline AMADON

Contributeurs :

Emmanuelle LAURADOUX

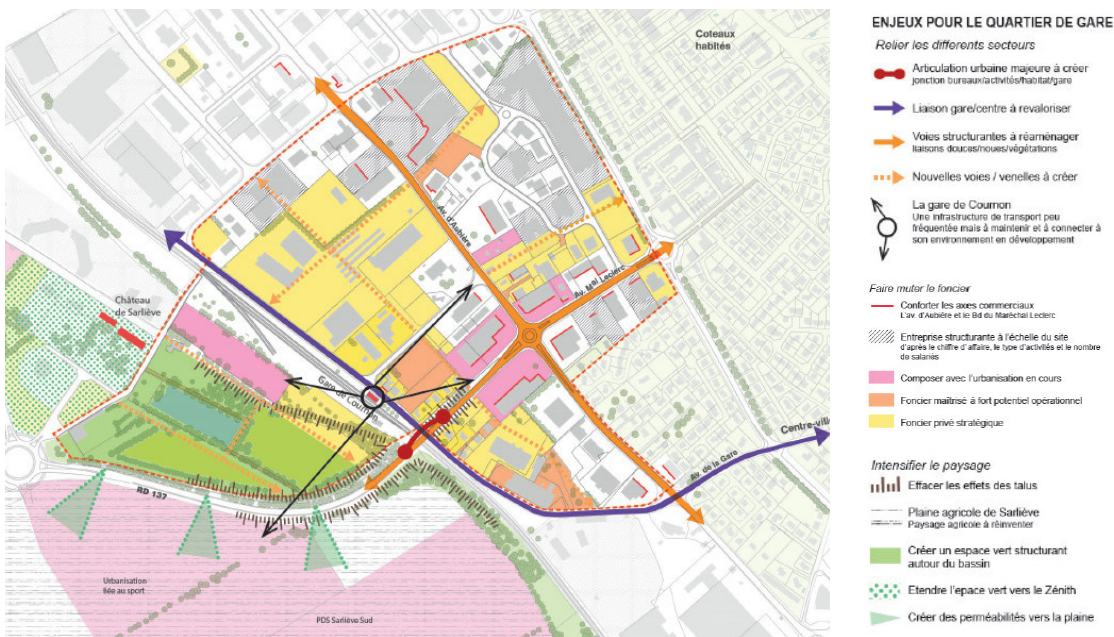
Julien LAVILLE

Corinne PELISSIER

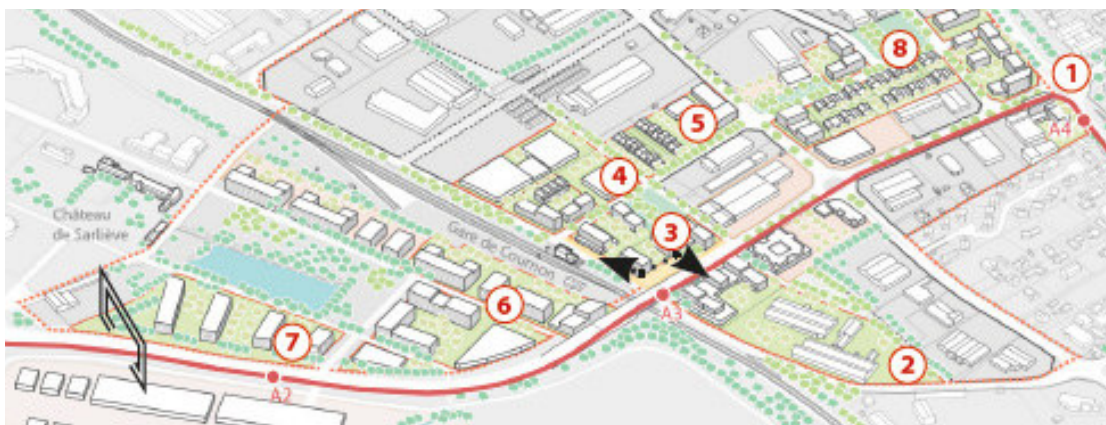
Asus de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Brigitte ROUSSEL

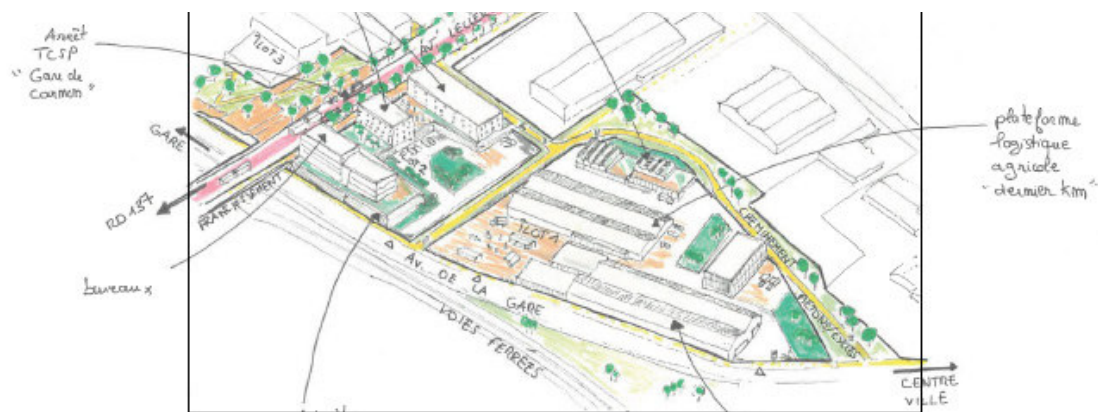
Clément SLAMA



Cartographie des enjeux (janvier 2020, Agence TGTFP)



Scénario de référence (janvier 2020, Agence TGTFP) version secondaire, le BHNS emprunte la RM 137



Axonométrie sur l'avenue de la gare (janvier 2020, Agence TGTFP)

Un programme de village artisanal à développer sur le foncier préempté par la Métropole

HABITAT

232 logements.

ACTIVITÉS

Près de **43 000 m²** de surface de plancher à vocation d'activités économiques.

ÉQUIPEMENTS

Une opération desservie par la ligne C de TCSP à l'horizon 2025.

ESPACES PUBLICS

Un parc urbain au cœur du pôle de Sarliève.

Accusé de réception en préfecture
083-260076753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022



✂ LE PROJET

D'une superficie d'environ 250 ha, à l'interface de deux agglomérations, Riom et Clermont, le pôle d'activités possède un atout remarquable par sa position stratégique à proximité immédiate des grands axes (RD 2009, A71 et A89). Il accueille près de cent entreprises et est constitué de deux entités :

- La ZA de Ladoux, créée dans les années 60 par la CCI. Elle est totalement urbanisée. Michelin vient d'y conforter son centre de recherche Urbalad,
- Le Parc Logistique Clermont Auvergne (ZAC créée dans les années 90), destiné notamment à l'accueil d'activités de transport, logistique et para-logistique (seul site dédié à ce type d'activités sur l'agglomération clermontoise). Il est en partie urbanisé.

Suite à de premières études qui ont conduit à une réflexion d'aménagement global et à un avant-projet, la Métropole a confié un mandat à la SPL pour engager la requalification et la viabilisation du secteur, avec pour enjeux de : redonner une identité et renforcer la lisibilité économique métropolitaine, ouvrir de nouveaux terrains à la commercialisation, améliorer le fonctionnement du pôle économique, donner une ambition environnementale au pôle économique, intégrer une réflexion sur la gestion et l'entretien du site d'un point de vue économique.

🏗 LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Etablissement d'un diagnostic technique, administratif, juridique et financier de l'opération,
- Suivi des études de maîtrise d'œuvre confiées par la Métropole à son prestataire INGEROP/SAFEGE,
- Recrutement d'un nouveau maître d'œuvre et suivi des études,
- Recrutement des prestataires et/ou suivi technique des missions connexes,
- Passation des marchés de travaux et suivi d'exécution, dont mesures compensatoires et fouilles archéologiques,
- Suivi administratif et financier de l'opération : mise au point et gestion des marchés, échéanciers prévisionnels de facturation, programmation PPI...,
- Coordinations des partenaires,
- Contribution aux instances de pilotage technique (COTECH, coordination DAE) et de gouvernance (comité de suivi, COPIL ZAE, bureau métropolitain),
- Suivi foncier et assistance à la commercialisation,
- Animation concertation : informations riverains, newsletters, réunions d'information aux entreprises, visites des fouilles archéologiques...).

Les missions réalisées en 2021

- Voie sud : Suivi des travaux (livrés) et des opérations de réception,
- Mesures compensatoires Puy de Crouël : recrutement d'une entreprise et suivi des travaux (livrés),
- Exutoires EU-EP : pilotage de l'AVP réalisé par le MOe de la Métropole, coordination avec les services de la Métropole, la DRAC, l'écologie, la SNCF. Consultation et suivi des études préalables. Coordination avec le service foncier pour les conventions de travaux ou les acquisitions foncières nécessaires,
- Archéologie - secteur Pré de Guelle : coordination DRAC, consultation et suivi des études préalables,
- Opération d'ensemble / PESN : Recrutement du nouveau MOe dans le cadre d'une procédure négociée, pilotage de la reprise des études,
- Commercialisation : contribution au projet d'implantation des Forges de Gerzat.

Les missions en 2022

- Exutoires EU-EP + pistes cyclables sur RM2 : poursuite du suivi des études de maîtrise d'œuvre, coordination avec la Métropole et des différents intervenants, suivi foncier, études préalables, consultation des entreprises de travaux,
- Archéologie – secteur Pré de Guelle : Consultation de l'opérateur archéologique et démarrage des travaux de fouilles. Coordination avec les intervenants (DRAC, écologie, CSPS, géotechnicien ...),
- Opération d'ensemble : suivi et coordination des études de maîtrise d'œuvre,
- Commercialisation : poursuite de l'assistance à la Métropole pour l'implantation de Gerzat,
- Mesures compensatoires : recrutement d'une entreprise et suivi des travaux in situ et sur Puy Long,
- Foncier : suivi des études préalables à la DUP (secteur Nord Ouest).

📄 LE CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

Mandant :

Clermont Auvergne
Métropole

Notification Mandat

31 mai 2018
(PLCA)

Notification Avenant n°1

25 octobre 2019
Prolongation 6 mois

Notification Avenant n°2

13 janvier 2020
Fusion Ladoux

Notification Avenant n°3

10 juin 2020
Prolongation 6 mois

Notification Avenant n°4

6 septembre 2021
Prolongation 1 an

Terme initial

30 juin 2022

Notification Avenant n°5

Projet de prolongation
(24mois)

Terme prévisionnel

30 juin 2024

👥 L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

Catherine GUILBERT

Contributeurs :

Adeline FERREIRA

Accusé de réception en préfecture
063-200076753-26221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Julien FRANCOIS

Julien LAVILLE

Corinne PELISSIER

Brigitte ROUSSEL



Plan masse (juin 2016, INGEROP / SAFEGE)



Chantier voie sud (mars 2022, SPL CA)



📍 ACTIVITÉS

40 ha
à commercialiser,

environ **100**
entreprises présentes.

🏠 ESPACES PUBLICS ET RÉSEAUX

- Requalification de voiries existantes,
- Création de voiries nouvelles et liaisons mode doux,
- Mise à niveau des réseaux et création de nouveaux maillages.

€ COÛT

• Coût travaux :
34M€ HT,

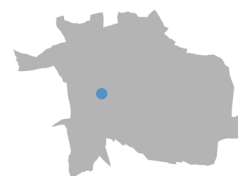
• Coût d'opération :

48M€ HT
dont études et
archéologie.

Accusé de réception en préfecture
C12-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE

Riom



✂ LE PROJET

La Ville de Riom et la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans envisage la requalification urbaine du secteur « Pré Madame ». Cette réflexion fait suite :

- Au départ des activités pénitentiaires vers la périphérie de la ville, laissant en attente de reconversion les anciennes emprises foncières du centre de détention et de la maison d'arrêt,
- À l'arrivée des Jardins de la Culture, équipement communautaire majeur regroupant une médiathèque, un cinéma, une école de musique et d'arts plastiques et un relai d'assistantes maternelles,
- À l'inscription de la ville de Riom en 2018 au programme national « Actions cœur de ville ».

🏠 LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Recrutement d'un prestataire et pilotage d'une étude de stationnement dans le cœur de ville comportant un diagnostic de l'offre et de la demande, l'élaboration d'une stratégie et l'étude de faisabilité technique, financière et juridique de parkings en ouvrage,
- Stabilisation du programme d'aménagement des espaces publics du secteur Pré Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance après actualisation des enjeux et objectifs identifiés par l'étude de l'Agence d'Urbanisme réalisée en 2017-2018.

Les missions réalisées en 2021

- Etude de la faisabilité technique et financière des projets de parkings en ouvrage du Pré Madame et du Centre de Détention, dont localisation du projet, caractéristiques et contraintes du site, caractéristiques du projet (implantation, géométrie, capacité, accès, nombre de niveaux, etc.), définition des produits, des charges, du mode de gestion.

Les missions en 2022 (tranches optionnelles)

- Définition du programme fonctionnel détaillé des projets de parkings en ouvrage du Pré Madame et/ou du Centre de Détention
- Finalisation du programme d'aménagement au vu des conclusions de l'étude de faisabilité du parking en ouvrage sous le Pré Madame et des résultats des fouilles archéologiques.

📄 LE CONTRAT

Mandat d'études

Mandant :

Riom Limagne et
Volcans

Notification Mandat

12 juillet 2019

Notification Avenant n°1

16 novembre 2020

(prolongation 6 mois
suite à la crise sanitaire)

Notification Avenant n°1

8 avril 2021

(suite à la réalisation de
fouilles archéologiques)

Terme

15 avril 2022

👥 L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Cheffe de projet :

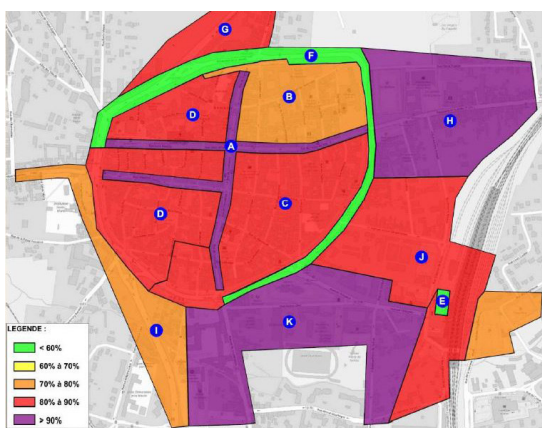
Céline AMADON

Contributeurs :

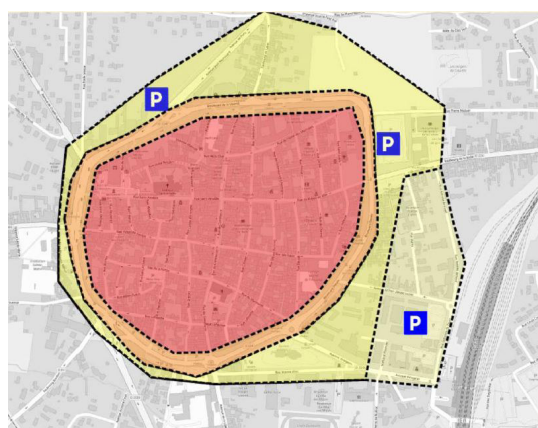
Emmanuelle LAURADOUX

Romain SARRY

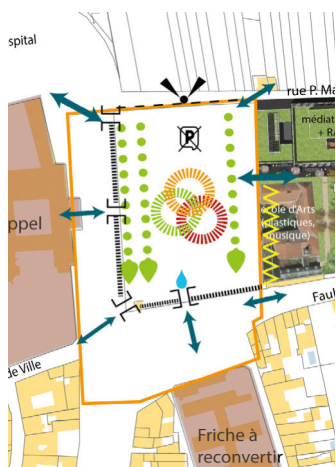
Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022



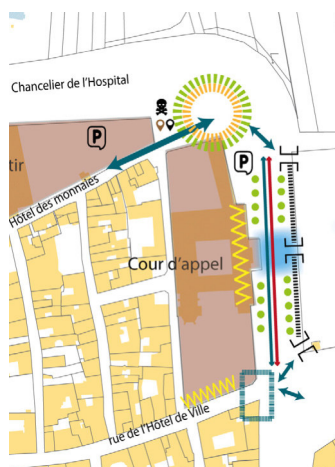
Taux d'occupation des stationnements existants
(2020, Axurban)



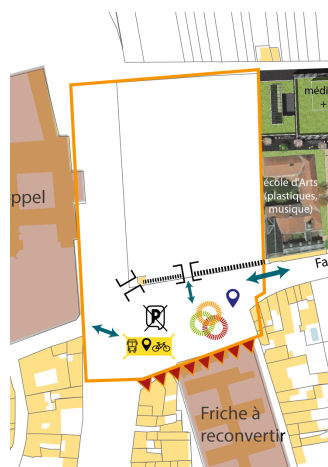
Proposition de zones de stationnement
(2020, Axurban)



Programmation Pré Madame
(2020, SPL Clermont Auvergne)



Programmation Secteur est
(2020, SPL Clermont Auvergne)



Programmation Place des Martyrs
(2020, SPL Clermont Auvergne)

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022

RÉORGANISATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT EN CŒUR DE VILLE

Vichy



✂ LE PROJET

La Ville de Vichy mène depuis de nombreuses années de vastes actions de requalification des espaces publics et de mise en valeur du patrimoine naturel et architectural qui en font aujourd'hui une destination d'exception tant du point de vue résidentiel que touristique. Pour poursuivre, elle souhaite aujourd'hui étudier la faisabilité d'une réorganisation et d'une amélioration de son offre de stationnement en cœur de ville. Elle envisage la réalisation de trois parkings en ouvrage, boulevard Carnot (120 places résidents), Square Leclerc (260 places tout public) et Gare (capacité restant à définir).

Ces ouvrages poursuivent un double objectif :

- Alléger la pression du stationnement automobile sur voirie et affecter les espaces publics à d'autres usages répondant notamment aux enjeux de qualité de vie et d'attractivité touristique,
- Répondre à la diversité des besoins des usagers (résidents, pendulaires, clientèle commerciale, touristes...) par la mise à disposition d'une offre de stationnement adaptée.

Ces projets interviennent à un moment singulier de l'histoire de Vichy qui est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO aux cotés de 10 autres villes thermales européennes d'exception depuis le 24 juillet 2021.

🏢 LE RÔLE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

- Recrutement d'un prestataire et pilotage d'une étude de faisabilité technique et financière des ouvrages de stationnement envisagés par la Ville de Vichy,
- Gestion administrative et financière du marché.

Les missions réalisées en 2021

- Pilotage de l'étude menée par la SCET jusqu'au rendu final :
 - o Identification des besoins par cible de clientèle pour trois ouvrages, et élaboration d'une stratégie de stationnement sur la base d'une analyse fine et actualisée de l'offre et des besoins,
 - o Appréhension technique et financière des deux ouvrages Boulevard Carnot et Square Leclerc (approche composition, capacité, cout de réalisation, cout d'exploitation, types de produits, tarifs acceptables et recettes envisageables, mesures d'accompagnement),
 - o Analyse comparative des modes de gestion de l'offre publique des deux ouvrages Boulevard Carnot et Square Leclerc,
- Contribution/Participation aux réunions techniques et COPIL.

Les missions en 2022 (dans le cadre d'un éventuel nouveau mandat)

- Si volonté de la ville de Vichy, pilotage des tranches optionnelles de l'étude menée par la SCET jusqu'au rendu final, à savoir :
 - o Etat des lieux de la demande et de l'offre actuelle en stationnement d'autocars de tourisme,
 - o Etude de l'évolution de la demande (prospective) et proposition de piste d'organisation du stationnement sur le secteur de la Gare.

📄 LE CONTRAT

Mandat d'études

Mandant :

Clermont Auvergne

Métropole

Notification Mandat

6 janvier 2020

Notification Avenant n°1

9 novembre 2020

(prolongation 7 mois
suite à la crise sanitaire)

Notification Avenant n°2

27 mai 2021

Terme

6 mars 2021

👥 L'ÉQUIPE

Direction de projet :

Marie-Anne OLIVIER

Chef de projet :

Céline AMADON

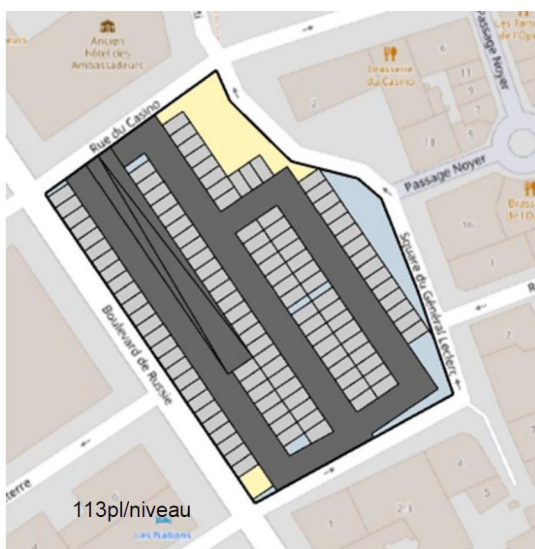
Contributeurs :

Corinne PELISSIER

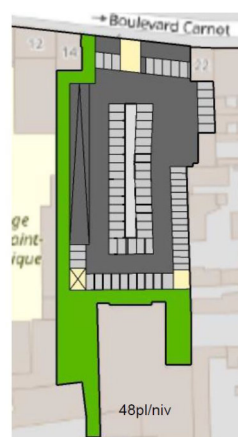
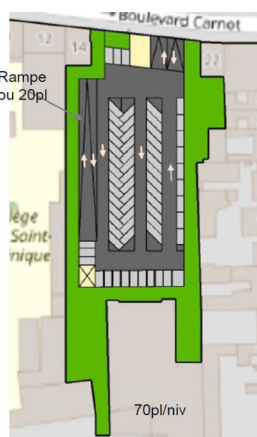
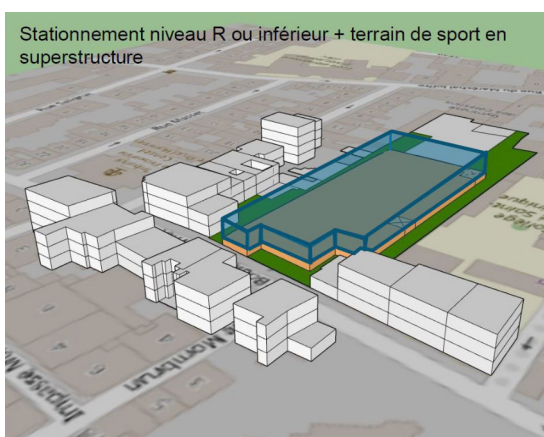
Marie-Hélène PENY

Romain SARRY

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022



Etude des potentiels capacitifs sur le secteur Leclerc (avril 2021, SCET)



Etude des potentiels capacitifs sur le secteur Carnot (avril 2021, SCET)

Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20221004-DEL120221004294-DE
 Date de réception préfecture : 14/10/2022



3 Rue Louis Rosier
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 04 73 28 69 64
contact@spl-clermont-auvergne.fr



SPL Clermont-Auvergne
Société Publique Locale

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20221004-DELI20221004294-DE
Date de réception préfecture : 14/10/2022